

Préparation à l'Habilitation Electrique
Opération d'Ordre Non Electrique
Selon la norme NF C 18-510

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Chargé de chantier / Exécutant
B0 H0 H0V

PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES



Informations pratiques

Durée : 7 heures soit 1 jour.

Nbre de participants par groupe : 4 à 8 stagiaires.

Horaires : Adaptés en fonction de la typologie du groupe.

Tarifs : Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis

Lieux : Chez le client ou en centre de formation.

ARCAS FORMATION SAS

SAS au capital de 7540€
SIRET : 843 106 972 00014
APE : 8559A

Siège : 3 rue Philibert
Appt 39 - Résidence ORION
97400 Saint Denis



0692 23 52 32 / 0692 54 88 86



arcas.formation@gmail.com



<https://arcas-formation.com>



<https://www.facebook.com/arcasformation>

Objectifs de la Formation

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Public concerné & Prérequis

- Aptitude médicale, aucun prérequis en électricité, être capable de comprendre les instructions de sécurité
- **Exécutant (B0, H0, H0V)** : Personne assurant des opérations sous la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé d'opérations spécifiques ou d'un chargé de chantier, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.
- **Chargé de chantier (B0, H0, H0V)** : Personne chargée d'assurer la direction des travaux non électriques soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement. Elle assure la surveillance de son personnel et participe à la mise en application des procédures de préparation, d'accès, de suivi et de contrôle.

Modalités d'accès

- Pièce(s) justificative(s) :
 - ✓ Pièce d'identité en cours de validation

Méthodes, moyens & supports pédagogiques

- Formateurs qualifiés dans le domaine en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par un organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet et en andragogie.
- La formation s'appuie sur la pédagogie active adaptée aux publics.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection,
- Support transmis aux stagiaires :
 - ✓ Livret de synthèse
- Evaluation théorique et pratique.
- Installations en centre de formation : salles de cours, tables, chaises, mur pour la projection, tableau papier ou effaçable. **En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires,**
- **Equipements techniques à mettre à disposition par le client :**
(Attention : Lors d'une formation intra-entreprise, s'il est impossible d'organiser la formation pratique dans des conditions représentatives d'un chantier électrique réel, celle-ci pourra être organisée dans un chantier-école.)
 - ✓ Local électrique
 - ✓ Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
 - ✓ Chaque stagiaire (H0V) doit être équipé de ses EPI personnels (formations inter et intra).
 - ✓ Une vérification sera réalisée au préalable à la formation afin de vérifier l'adéquation de l'environnement de travail et les matériels à disposition.*(Cf. D.FORM_PRE01D-v02 - Liste Equipements – Hab_Elec_Non_Elec)*

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail
- Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail
- Opérations électriques : Norme NF C 18-510
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Théorie et pratique :

Module « Tronc commun » :

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module « B0 H0 H0V – Exécutants de travaux d'ordre non électrique » :

- Acteurs concernés par les travaux
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » :
 - ✓ Autorisations et interdictions
 - ✓ Définition des zones de travail qui ont été définies
 - ✓ Application des prescriptions
 - ✓ Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « B0 H0 H0V – Chargé de chantier non électrique » :

- Documents et acteurs concernés par les travaux (utilisation des documents correspondant à son niveau d'habilitation et à sa fonction)
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » :
 - ✓ Autorisations et interdictions
 - ✓ Définition et mise en place des zones de travail
 - ✓ Application des instructions de sécurité
 - ✓ Surveillance d'un chantier au regard du risque électrique
 - ✓ Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Au démarrage de la formation :

- Accueil et intégration des stagiaires,
- Présentation du livret stagiaire (fiche d'évaluation théorique, pratique, ...)

Pendant la formation :

- Les feuilles d'émargements sont remplies par les stagiaires et le formateur à la fin de chaque demi-journée.

A la fin de la formation :

- Des modalités sont prévues pour évaluer le déroulement de l'action et ces effets sous forme d'une enquête de satisfaction. Ceci permet de mesurer les écarts entre le projet de l'apprenant et sa réalisation concrète.

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire)

- Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
- Partie Pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510 (en situation de travail), au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation individuelle remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Archivage en interne dans le centre de formation d'un certificat de réalisation

- Recommandée tous les 3 ans

ARCAS



FORMATION

SAS au capital de 7540€

Siège : 3 rue Philibert – apt 39 - Résidence ORION – 97400 Saint Denis

SIRET : 843 106 972 00014 – APE : 8559A

Tél : 0692 23 52 32 - 0692 54 88 86

arcas.formation@gmail.com / <https://arcas-formation.com> / <https://www.facebook.com/arcasformation>